



Communiqué de presse

Paris, le 17 mai 2018

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE L'ANNÉE 2018 DU GROUPE BPCE

PRODUIT NET BANCAIRE EN LÉGÈRE AUGMENTATION À 6 MD€ ⁽¹⁾

Banque de Proximité et Assurance :

PNB en baisse limitée (- 2,9 % sur un an) à 4,2 Md€, avec une bonne tenue des commissions provenant notamment des métiers Assurance et Paiements et malgré l'effet persistant des taux bas pesant sur la marge nette d'intérêt des réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne

Gestion d'Actifs :

Forte croissance du PNB de 20,2 % sur un an à change constant à 777 M€

Banque de Grande Clientèle :

En dépit d'un effet de change défavorable, croissance du PNB de 1,3 % sur un an à change constant à 938M€

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE EN LÉGÈRE PROGRESSION À 955 M€ ⁽²⁾

Malgré la forte augmentation des contributions réglementaires, le RNPG augmente de 0,9 % sur un an

SOLVABILITÉ ET CAPACITÉ D'ABSORPTION DES PERTES TRÈS ÉLEVÉES

Ratios de CET1^{2,3} et TLAC^{2,3} de 15,1 % et 21,5 % au 31 mars 2018

Impact limité de la première application de la norme IFRS9 sur le ratio de CET1² du groupe : - 17 pb

Le 17 mai 2018, le conseil de surveillance du Groupe BPCE, présidé par Michel Grass, a examiné les comptes du groupe pour le premier trimestre de l'année 2018.

Pour François Pérol, président du directoire du Groupe BPCE : *"Le groupe publie aujourd'hui des résultats solides pour le premier trimestre 2018. Dans un contexte de taux très bas et de concurrence accrue, la Banque de proximité limite à 2,9 % la baisse de ses revenus grâce au dynamisme du crédit et de la collecte d'épargne, et aux relais de croissance que sont les Services Financiers Spécialisés et l'Assurance. Bons résultats chez Natixis, avec des revenus en progression dans tous les métiers à change constant, dont une très forte progression (+ 20,2 %) de la Gestion d'actifs. La bonne maîtrise des frais de gestion et un coût du risque modéré permettent la stabilité du résultat net part du groupe à 955 millions d'euros. La solidité de notre modèle se traduit aussi par des niveaux de solvabilité et une capacité d'absorption des pertes très satisfaisants. Je suis très fier d'avoir participé durant près de dix ans à la construction et au développement du Groupe BPCE qui dispose aujourd'hui de tous les atouts pour mener à bien son plan stratégique TEC2020. Je suis intimement convaincu que Laurent Mignon saura insuffler, avec l'ensemble des équipes, l'énergie nécessaire à la poursuite de sa croissance".*

¹ Hors éléments non économiques et exceptionnels pour le PNB ; hors éléments non économiques et exceptionnels et après retraitement impact IFRIC 21 pour le RNPG

² Estimation au 31/03/2018 – CRR / CRD IV sans mesures transitoires ; les fonds propres additionnels de catégorie 1 tiennent compte des émissions subordonnées devenues non éligibles plafonnées au taux de phase-out en vigueur

³ Déduction, sur instruction du superviseur, de la partie des contributions au FRU et au FGDR constatée sous forme d'engagements de paiement irrévocables

Information sectorielle au premier trimestre 2018

L'information sectorielle n'a pas évolué depuis le quatrième trimestre 2017 et se présente de la manière suivante :

Trois pôles métiers :

- La **Banque de proximité et Assurance**, comprenant le réseau Banque Populaire, le réseau Caisse d'Épargne, les Services Financiers Spécialisés (Financements spécialisés, Paiements et Services financiers) et l'Assurance de Natixis et les Autres réseaux (Crédit Foncier, Banque Palatine, BPCE International)
- La **Gestion d'actifs**, comprenant la Gestion d'actifs (y compris le *private equity*) et la Gestion de fortune de Natixis;
- La **Banque de Grande Clientèle**, comprenant les métiers *Global markets*, *Global finance*, et *Investment banking* de Natixis.

Un pôle Hors métiers, qui regroupe le Corporate Center (comprenant BPCE SA et le Hors Pôle de Natixis), les Participations financières et les autres activités (activités transverses, activités d'investissement, filiales immobilières...).

Application de la norme IFRS 9

La norme IFRS 9 définit de nouvelles règles de classement et d'évaluation des instruments financiers en fonction de leurs caractéristiques et du modèle de gestion appliqué et une nouvelle méthodologie de calcul des dépréciations pour risque de crédit des actifs financiers basée sur les pertes de crédit attendues. Le Groupe BPCE a retenu l'option prévue de ne pas retraiter les données comparatives des exercices antérieurs.

1. RÉSULTATS CONSOLIDÉS⁴ DU GROUPE BPCE DU PREMIER TRIMESTRE 2018

Le Groupe BPCE a publié de bonnes performances pour le premier trimestre 2018 avec un produit net bancaire de 6 022 millions d'euros⁵, en légère baisse de 0,8% à change courant.

A change constant, les revenus augmentent de 0,9 % grâce à la forte croissance du pôle **Gestion d'actifs** (+ 20,2 %), de belles performances pour les pôles **Assurance** (+ 7,7 %) et **Services Financiers Spécialisés** (+ 5,2 %) qui limitent la baisse (- 3,0 %) des revenus (hors variation de la provision épargne logement) de la **Banque de proximité et Assurance**, dans un contexte d'effet persistant des taux bas sur la marge nette d'intérêt. La **Banque de Grande Clientèle** fait un bon premier trimestre 2018 car, bien que pénalisée par un taux de change défavorable et un effet base au premier trimestre 2017 (revenus de *Global Markets* historiquement élevés), le produit net bancaire progresse de 1,3%, à change constant.

Le Groupe BPCE affiche un niveau de solvabilité toujours élevé et une capacité d'absorption des pertes encore renforcée.

La performance du groupe pour ce premier trimestre 2018 permet de bien amorcer le démarrage du plan stratégique TEC2020.

Au 1^{er} juin 2018, la gouvernance du Groupe BPCE évoluera. Laurent Mignon devient, à compter de cette date, président du directoire du Groupe BPCE. François Riahi lui succède en tant que directeur général de Natixis. Ce changement de gouvernance s'inscrira dans la continuité de la stratégie du groupe et l'exécution du plan stratégique TEC 2020.

⁴ T1-17 pro forma (se reporter à la note méthodologique à la fin de ce communiqué de presse), sauf mention contraire toutes les variations sont exprimées par rapport au 31 mars 2017

1.1 Résultats consolidés du premier trimestre 2018 : résultat net part du groupe^{5,6} en hausse de 0,9 % à 955 M€

Le **produit net bancaire** du Groupe BPCE s'élève, pour le premier trimestre 2018, à 6 022 millions d'euros⁵, en légère baisse (- 0,8 %) par rapport au premier trimestre 2017 dû à la dépréciation significative sur un an du dollar face à l'euro qui pénalise les activités libellées en dollar. A taux de change constant, afin de mieux rendre compte de la performance intrinsèque des métiers, le produit net bancaire progresse de 0,9 %.

Les **frais de gestion** du groupe s'élèvent à 4 560 millions d'euros⁵ pour le premier trimestre 2018, en hausse de 1,2 % et de 2,5 % à taux de change constant. Hors contribution au fonds de résolution unique (FRU) qui augmente de 31% (à 340 millions d'euros) entre le premier trimestre 2017 et le premier trimestre 2018, les frais de gestion s'établissent à 4 220 millions d'euros, stables sur la période (- 0,7 % à change courant et + 0,7 % à change constant).

Le **résultat brut d'exploitation** du groupe s'élève à 1 463 millions d'euros⁵, en baisse de 6,3 % par rapport au premier trimestre 2017. A taux de change constant, il ne baisse que de 3,6%

Le coût du risque au 31 mars 2018 est exprimé en norme IFRS 9 tandis que celui au 31 mars 2017 est exprimé en norme IAS 39.

Le **coût du risque** s'élève à 259 millions d'euros pour ce premier trimestre 2018. Il enregistre, par rapport au premier trimestre 2017, une baisse de 29,2 % en valeur absolue⁵ et s'établit à 16 points de base⁷ (contre 22 points au premier trimestre 2017). Le taux d'encours douteux sur les encours bruts diminue, passant de 3,2 % au 1^{er} janvier 2018 à 3,0 % au 31 mars 2018, et le taux de couverture des créances douteuses (y compris les sûretés relatives aux encours dépréciés) s'établit à 74,2 % au 31 mars 2018 (contre 71,4 % au 1^{er} janvier 2018).

- Pour la **Banque de proximité et Assurance**, l'évolution du coût du risque⁷ suit la baisse constatée du coût du risque dans les réseaux passant à 15 points de base au 31 mars 2018, en baisse de 7 points de base par rapport au premier trimestre 2017;
- Pour la **Banque de Grande Clientèle**, le coût du risque est quasiment stable à 21 points de base contre 20 points de base au premier trimestre 2017.

Le **résultat avant impôt** du groupe augmente de 0,8 %, et s'établit à 1 280 millions d'euros⁵ pour le premier trimestre 2018. Retraité de l'impact de l'IFRIC 21, le **résultat avant impôt** du groupe augmente de 3,2 % à 1 686 millions d'euros⁵.

Les **impôts sur le résultat** du groupe s'élèvent à 475 millions d'euros⁵ pour le premier trimestre 2018, en baisse de 4,4 % par rapport au premier trimestre 2017.

Le **résultat net part du groupe** s'établit à 634 millions d'euros⁵, en baisse contenue de 3,7 % comparé au premier trimestre 2017 dans un contexte de forte augmentation des contributions réglementaires. Après retraitement de l'impact de l'IFRIC 21, le **résultat net part du groupe** s'établit à 955 millions d'euros⁵, soit une hausse de 0,9 %.

Après retraitement de l'impact de l'IFRIC 21 et hors éléments non économiques et exceptionnels:

- Le coefficient d'exploitation augmente de 0,7 point, à 69,0 % ;
- Le ROE diminue de 0,1 point, à 6,1 %.

Après prise en compte des éléments non économiques et exceptionnels et sans retraitement de l'impact de l'IFRIC 21, le **résultat net part du groupe publié** s'élève à 605 millions d'euros.

⁵ Hors éléments non économiques et exceptionnels

⁶ Après retraitement de l'impact de l'IFRIC 21

⁷ Coût du risque en points de base annualisés sur encours bruts de crédits à la clientèle début de période

RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU PREMIER TRIMESTRE 2018 DU GROUPE BPCE

<i>En millions d'euros</i>	T1-18	Impact des éléments non économiques et exceptionnels	T1-18 retraité
Produit net bancaire	6 010	- 12	6 022
Frais de gestion	- 4 606	- 46	- 4 560
<i>Frais de gestion hors FRU</i>	- 4 266		- 4 220
Résultat brut d'exploitation	1 404	- 58	1 463
Coût du risque	- 259		- 259
Résultat avant impôt	1 222	- 58	1 280
<i>Résultat avant impôt retraité de l'impact de l'IFRIC 21</i>	<i>1 627</i>	<i>- 58</i>	<i>1 686</i>
Impôts sur le résultat	- 455	20	- 475
Intérêts minoritaires	- 162	9	- 171
Résultat net part du groupe	605	- 29	634
<i>Retraitement de l'impact IFRIC 21</i>	<i>321</i>		<i>321</i>
Résultat net part du groupe – après retraitement de l'impact de l'IFRIC 21	926	- 29	955
Coefficient d'exploitation			69,0 %
ROE			6,1 %

<i>En millions d'euros</i>	T1-17 pf retraité	T1-18 retraité / T1-17 pf retraité variation %	Change constant variation %
Produit net bancaire	6 069	- 0,8 %	+ 0,9 %
Frais de gestion	- 4 507	+ 1,2 %	+ 2,5 %
<i>Frais de gestion hors FRU</i>	<i>- 4 247</i>	<i>- 0,7 %</i>	<i>+ 0,7 %</i>
Résultat brut d'exploitation	1 562	- 6,3 %	- 3,6 %
Coût du risque	- 366	- 29,2 %	
Résultat avant impôt	1 270	+ 0,8 %	
<i>Résultat avant impôt retraité de l'impact de l'IFRIC 21</i>	<i>1 633</i>	<i>+ 3,2 %</i>	
Impôts sur le résultat	- 497	- 4,4 %	
Intérêts minoritaires	- 115	+ 49,1 %	
Résultat net part du groupe	659	- 3,7 %	
<i>Retraitement de l'impact IFRIC 21</i>	<i>288</i>		
Résultat net part du groupe - après retraitement de l'impact de l'IFRIC 21	946	+ 0,9 %	
Coefficient d'exploitation	68,3 %	+ 0,7 pt	
ROE	6,2 %	- 0,1 pt	

Données pro forma (pf) : se reporter à la note méthodologique à la fin de ce communiqué de presse

Données retraitées : détail des éléments non économiques et exceptionnels à la fin de ce communiqué de presse

2. DES NIVEAUX DE SOLVABILITÉ ET D'ABSORPTION DES PERTES ÉLEVÉES

2.1 Un niveau de CET1⁸ élevé malgré l'impact d'effets ponctuels

Le ratio de CET1 du Groupe BPCE a légèrement diminué au premier trimestre 2018 avec un niveau estimé à 15,1 % au 31 mars 2018 contre 15,4 % au 31 décembre 2017. Cette baisse s'explique principalement par l'impact de deux effets ponctuels : l'un dû à la première application de la norme IFRS 9 (impact de - 17 points de base), l'autre à la déduction des fonds propres des contributions au FRU et FGDR constatées sous forme d'engagements de paiement irrévocables (« irrevocable payment commitments » ou IPC), à la suite des instructions du superviseur (impact de - 12 points de base).

Les autres variations de CET1 se compensent globalement : mise en réserve du résultat (+ 13 points de base depuis le 1^{er} janvier 2018), émissions de parts sociales (+ 14 points de base depuis le 1^{er} janvier 2018), la hausse des risques pondérés (- 17 points de base) et les autres variations (- 4 points de base).

2.2 Ratio de TLAC^{8,9}

La capacité totale d'absorption des pertes (TLAC, pour *Total Loss Absorbing Capacity*) s'élève à 83,8 milliards d'euros à fin mars 2018 (incluant l'impact de la déduction des IPC). Le ratio de TLAC (en pourcentage des risques pondérés), a ainsi augmenté, passant de 20,8 % au 31 décembre 2017 à un niveau estimé à 21,5 % au 31 mars 2018 très proche de l'objectif fixé dans le plan stratégique TEC 2020 d'un niveau supérieur à 21,5 % à début 2019. Afin de continuer à respecter cet objectif, le Groupe BPCE prévoit d'émettre de la dette senior non-préférée pour un montant compris entre 4 et 5 milliards d'euros par an, et ne prévoit pas d'avoir recours à la dette senior préférée.

Au 31 mars 2018, le ratio de levier¹⁰ s'établit à 5,0 % en tenant compte de la déduction des IPC.

2.3 Programmes 2018 de refinancement moyen-long terme marché réalisé à 66 % à fin avril 2018

L'accès du Groupe BPCE aux grands marchés de dette lui a permis de lever 14,5 milliards d'euros de ressources à moyen-long terme (MLT) au 30 avril 2018, soit une réalisation de 66 % du programme 2018 de 22 milliards d'euros. La durée moyenne à l'émission est de 7,4 ans et le coût moyen de la liquidité est de mid-swap + 16 points de base. Sur la période, 68 % du refinancement MLT a été effectué sous la forme d'émissions publiques et 32 % sous la forme de placements privés.

Sur les 14,5 milliards d'euros levés au 30 avril 2018 :

- 10,3 milliards d'euros ont été levés sous la forme d'émissions non sécurisées (4,5 milliards d'euros de dette senior non-préférée et 5,8 milliards d'euros de dette senior préférée), ce qui représente 71 % du refinancement MLT levé.
- 4,2 milliards d'euros ont été levés sous la forme d'émissions sécurisées, ce qui représente 29 % du refinancement MLT levé.

Il avait été indiqué que les émissions non sécurisées devaient représenter environ 70 % de ce programme de refinancement (dont 4 à 5 milliards d'euros de dette senior non-préférée), le restant étant des émissions sécurisées. La réalisation à fin avril est donc bien conforme à ces orientations.

Sur la période, le Groupe BPCE a continué à lever des montants importants grâce à une diversification significative de sa base d'investisseurs. Ainsi, 46 % des émissions sur le

⁸ CRR/CRD IV sans mesures transitoires ; les fonds propres additionnels de catégorie 1 tiennent compte des émissions subordonnées devenues non éligibles plafonnées au taux de phase-out en vigueur

⁹ Au sens du term sheet du 09/11/2015 du Financial Stability Board sur la « Total Loss-absorbing Capacity »

¹⁰ Estimation selon les règles de l'Acte délégué publié par la Commission Européenne le 10/10/2014

compartiment non sécurisé ont été effectuées en devises autres que l'euro (notamment 29 % en dollar américain, 8 % en yen et 8 % en dollar australien).

3. RÉSULTATS¹¹ DES MÉTIERS

Contribution des pôles métiers aux résultats du Groupe BPCE

Pour le premier trimestre 2018, à change constant, la contribution des pôles métiers aux résultats du Groupe BPCE (hors éléments exceptionnels et excluant le pôle Hors métiers) se décompose comme suit :

- La **Banque de proximité et Assurance** contribue à hauteur de 71 % au produit net bancaire total des métiers du groupe pour le premier trimestre 2018 (contre 73 % au premier trimestre 2017) et à hauteur de 67 % au résultat brut d'exploitation total des métiers (contre 71 % pour le premier trimestre 2017).
- La **Gestion d'actifs** contribue à hauteur de 13 % au produit net bancaire total des métiers du groupe pour le premier trimestre 2018 (contre 11 % pour le premier trimestre 2017) et à hauteur de 13 % au résultat brut d'exploitation total des métiers (contre 9 % pour le premier trimestre 2017).
- La **Banque de Grande Clientèle** contribue à hauteur de 16 % au produit net bancaire total des métiers du groupe pour le premier trimestre 2018 et à hauteur de 20 % au résultat brut d'exploitation total des métiers, ces contributions étant stables par rapport au premier trimestre 2017.

3.1 Banque de proximité et Assurance : Développement des relais de croissance, Assurance et Paiements

Le métier Banque de proximité et Assurance regroupe les activités du réseau Banque Populaire, du réseau Caisse d'Épargne, des Services Financiers Spécialisés de Natixis, de l'Assurance de Natixis et des Autres réseaux comprenant les filiales Crédit Foncier, Banque Palatine et BPCE International.

La Banque de proximité et Assurance a conservé une activité commerciale soutenue durant ce premier trimestre 2018.

La Banque de proximité et Assurance participe toujours activement au financement de l'économie. Ainsi, le **volume de production**, sur tous les segments, a atteint un niveau de près 26 milliards d'euros sur le premier trimestre 2018, en baisse par rapport au premier trimestre 2017 qui avait connu une production exceptionnelle, mais toutefois en ligne avec les niveaux de production moyens trimestriels enregistrés en 2016. Les **encours de crédit** de la Banque de proximité et Assurance s'établissent à 548 milliards d'euros au 31 mars 2018, en hausse de 4,8 % sur un an. Les crédits immobiliers augmentent de 5,7 % sur un an, les crédits d'équipement, de 7,4 %.

Les **encours d'épargne** de la Banque de proximité et Assurance s'établissent à 696 milliards d'euros au 31 mars 2018, en hausse de 3,5 % depuis le 31 mars 2017. L'épargne de bilan collectée (hors centralisation de l'épargne règlementée) atteint 24 milliards d'euros sur un an et provient notamment des dépôts à vue dont les encours progressent de 11,0 %.

Relais de croissance avec les Paiements, l'**Assurance**¹² a poursuivi, au cours de ce premier trimestre 2018, une activité dynamique. L'assurance-vie présente ainsi une collecte brute en unités de comptes en hausse de 15 % sur un an (la part d'unités de compte dans la collecte brute, a augmenté de 2,8 points sur un an).

¹¹ T1-17 pro forma (se reporter à la note méthodologique à la fin de ce communiqué de presse), sauf mention contraire toutes les variations sont exprimées par rapport au 31/03/2017

¹² Entités comprises : Natixis Assurances, Prépar Vie, CNP Assurances

Les commissions d'assurance vie des réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne augmentent par ailleurs de 5,3 %, tandis que le portefeuille de contrats non vie affiche une hausse en nombre de 8,5 % sur un an porté simultanément par l'IARD et la prévoyance.

Banque de proximité et Assurance : résultats financiers du premier trimestre 2018

Le **produit net bancaire** de la Banque de proximité et Assurance s'établit à 4 180 millions d'euros (hors variation de la provision épargne logement) pour le premier trimestre 2018, enregistrant une baisse de 3,0 % sur un an (la tendance est similaire pour le produit net bancaire cumulé des réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne, qui diminue de 3,8 % hors variation de la provision épargne logement). Cette diminution provient de la baisse persistante de la marge nette d'intérêt résultant de l'environnement de taux d'intérêt bas que nous connaissons depuis quelques années. Il convient en revanche de souligner la bonne performance des commissions : elles restent stables par rapport au premier trimestre 2017, alors que les indemnités de remboursements anticipés sont en forte baisse (- 53,3 % par rapport au premier trimestre 2017) du fait notamment de la normalisation des volumes des remboursements anticipés au premier trimestre 2018.

Les **frais de gestion** sont maîtrisés, s'établissant à 2 902 millions d'euros¹³ au premier trimestre 2018, en légère baisse (- 0,8 %) par rapport au premier trimestre 2017. Les réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne marquent la tendance avec une baisse enregistrée de 1,0 %.

Le **résultat brut d'exploitation** diminue de 7,5 % pour le premier trimestre 2018 et s'élève à 1 272 millions d'euros¹³.

Le **coût du risque** s'établit à 213 millions d'euros¹³ pour le premier trimestre 2018, en baisse de 30,0 %.

Après retraitement de l'impact de l'IFRIC 21 et hors éléments non économiques et exceptionnels :

- Le **résultat avant impôt** s'établit à 1 197 millions d'euros pour le premier trimestre 2018, en baisse de 1,9 % comparé au premier trimestre 2017;
- Le **coefficient d'exploitation** s'établit à 66,6 % pour ce premier trimestre en augmentation de 1,7 point ;
- Le **ROE normatif** diminue de 1 point, à 9 %.

Après prise en compte des éléments exceptionnels et annulation du retraitement de l'impact de l'IFRIC 21, le **résultat avant impôt publié** s'établit à 1 044 millions d'euros pour le premier trimestre 2018, en augmentation de 0,7 % comparé au premier trimestre 2017.

¹³ Hors éléments non économiques et exceptionnels (se reporter à la note méthodologiques à la fin de ce communiqué)

3.1.1 Banque Populaire

Depuis la fusion de la Banque Populaire de l'Ouest et de la Banque Populaire Atlantique, donnant naissance à la Banque Populaire Grand Ouest le 7 décembre 2017, le réseau Banque Populaire regroupe les 14 Banques Populaires, dont la CASDEN Banque Populaire et le Crédit Coopératif ainsi que leurs filiales, le Crédit Maritime Mutuel et les sociétés de caution mutuelle.

- **Fonds de commerce**

La stratégie de bancarisation des clients particuliers du réseau Banque Populaire s'est poursuivie avec une croissance des clients bancarisés principaux de + 2,5 % (+ 93 700 clients). Le nombre de clients en gestion privée et gestion de fortune a augmenté de 6,2 % (+ 22 000 clients). Sur le marché des professionnels, la stratégie de conquête et d'intensification de la relation se traduit par une hausse de 1,0 % du nombre de clients actifs (+ 4 400 clients sur un an). Sur le marché des entreprises, le nombre de clients actifs a progressé de 3,0 % (+ 1 300 clients).

- **Encours de crédit et d'épargne**

Les encours de crédit s'établissent à 199 milliards d'euros au 31 mars 2018, enregistrant une croissance de 6,5 % par rapport au 31 mars 2017.

Les encours d'épargne s'établissent à 259 milliards d'euros au 31 mars 2018. Ils ont enregistré une croissance de 5,3 % par rapport au 31 mars 2017.

- **Résultats financiers**

Le **produit net bancaire** du premier trimestre 2018 s'établit à 1 588 millions d'euros (hors variation de la provision épargne logement), en baisse de 1,6 % par rapport au premier trimestre 2017. Cette tendance est marquée notamment par une diminution de 4,0 % de la marge nette d'intérêt (hors variation de la provision épargne logement) et d'une progression de 4,3 % des commissions hors indemnités de remboursement anticipé, ces dernières connaissant un repli de 55,0 % comparé au premier trimestre 2017.

Les **frais de gestion** s'établissent à 1 095 millions d'euros¹³, en baisse de 1,1%.

Le **résultat brut d'exploitation** s'établit à 489 millions d'euros¹³, en diminution de 2,1 % par rapport au premier trimestre 2017.

Le **coût du risque** à 107 millions d'euros¹³, enregistre une hausse de 1,9 % par rapport au premier trimestre 2017.

Après retraitement de l'impact de l'IFRIC 21 et hors éléments non économiques et exceptionnels:

- Le **résultat avant impôt** s'établit à 431 millions d'euros, soit un repli de 3,9 % par rapport au premier trimestre 2017.
- Le **coefficient d'exploitation** augmente de 0,4 point, à 66,5 %.

Après prise en compte des éléments exceptionnels et annulation du retraitement de l'impact de l'IFRIC 21, le **résultat avant impôt publié** s'élève à 367 millions d'euros ce premier trimestre, en diminution de 6,7 % par rapport au premier trimestre 2017.

3.1.2 Caisse d'Epargne

Depuis la fusion des Caisses d'Epargne Picardie et Nord France Europe le 1er mai 2017, donnant naissance à la Caisse d'Epargne Hauts de France, le réseau Caisse d'Epargne regroupe 16 Caisses d'Epargne ainsi que leurs filiales.

- **Fonds de commerce**

La stratégie de bancarisation des clients particuliers du réseau Caisse d'Épargne s'est poursuivie avec une croissance des clients bancarisés principaux de +1,6 % (+ 103 400 clients) dans un environnement davantage concurrentiel. Le nombre de clients en gestion privée et gestion de fortune a augmenté de 3,8 % (+ 15 900 clients). Sur le marché des professionnels, la stratégie de conquête a permis une hausse de 3,7 % du nombre de clients actifs (+ 7 000 clients). Sur le marché des entreprises, le nombre de clients actifs a progressé de 11,4 % (+ 2 000 clients).

- **Encours de crédit et d'épargne**

Les encours de crédit s'établissent à 257 milliards d'euros au 31 mars 2018, enregistrant une croissance de 6,4 % par rapport au 31 mars 2017.

Les encours d'épargne s'établissent à 414 milliards d'euros au 31 mars 2018. Ils ont enregistré une croissance de 2,5 % par rapport au 31 mars 2017.

- **Résultats financiers**

Le **produit net bancaire** du premier trimestre 2018 s'établit à 1 716 millions d'euros (hors variation de la provision épargne logement), en baisse de 5,7 % par rapport au premier trimestre 2017. Cette tendance est marquée notamment par une diminution de 10,5 % de la marge nette d'intérêt (hors variation de la provision épargne logement) limitée par une progression de 4,1 % des commissions hors indemnités de remboursement anticipé, ces dernières connaissant un repli de 52,1 % comparé au premier trimestre 2017.

Les frais de gestion s'établissent à 1 210 millions d'euros¹³, en baisse par rapport au premier trimestre 2017 de 0,9 %.

Le **résultat brut d'exploitation** s'établit à 503 millions d'euros¹³, en diminution de 15,3 % par rapport au premier trimestre 2017.

Le **coût du risque** à 63 millions d'euros¹³, enregistre une baisse significative de 22,3 % par rapport au premier trimestre 2017.

Après retraitement de l'impact de l'IFRIC 21 et hors éléments non économiques et exceptionnels :

- Le **résultat avant impôt** s'établit à 486 millions d'euros, soit un repli de 13,8 % par rapport au premier trimestre 2017 ;
- Le **coefficient d'exploitation** s'établit à 68,0 %, en progression de 3,5 points.

Après prise en compte des éléments exceptionnels et annulation du retraitement de l'impact de l'IFRIC 21, le **résultat avant impôt publié** s'élève à 434 millions d'euros pour le premier trimestre 2018, en diminution de 12,2 % par rapport au premier trimestre 2017.

3.1.3 Services Financiers Spécialisés : une accélération de la croissance des métiers Paiements

Le pôle Services Financiers Spécialisés (SFS) de Natixis, qui compte trois métiers - les Financements spécialisés, les Paiements et les Services financiers - est intégré dans la Banque de proximité et Assurance.

- **Résultats financiers**

Le **produit net bancaire** s'établit à 362 millions d'euros pour le premier trimestre 2018, en hausse de 5,2 % par rapport au premier trimestre 2017. Plus particulièrement, celui des Financements spécialisés enregistre une hausse de 2 %, portée par les activités de crédit-bail, d'affacturage et de crédit à la consommation. Celui des Services Financiers progresse de 4 % sur un an dynamisé par l'activité d'Épargne salariale (+7 %) tandis que les revenus de l'activité Paiements, dont 70 % sont issus des réseaux Banque Populaire et Caisses d'Épargne,

augmentent de 15 % sur un an (dont environ deux tiers proviennent des récentes acquisitions réalisées en 2017).

Les **frais de gestion** s'établissent à 244 millions d'euros¹³ pour le premier trimestre 2018, en hausse de 4,9 % par rapport au premier trimestre 2017 (charges stables à périmètre constant).

Le **résultat brut d'exploitation** enregistre une hausse de 5,8 % pour le premier trimestre 2018 et s'élève à 118 millions d'euros¹³.

Le **coût du risque** à 9 millions d'euros¹³ pour ce premier trimestre, diminue de manière significative de 55,7 % par rapport au premier trimestre 2017.

Après retraitement de l'impact de l'IFRIC 21 et hors éléments exceptionnels :

- Le **résultat avant impôt** s'établit à 116 millions d'euros au premier trimestre 2018, en hausse de 18,3 % ;
- Le **coefficient d'exploitation** est stable sur la période à 65,5% (64,5% hors acquisitions du métier Paiements).

Après prise en compte des éléments exceptionnels et annulation du retraitement de l'impact de l'IFRIC 21, le **résultat avant impôt publié** s'élève à 108 millions d'euros pour le premier trimestre 2018, en hausse de 19,0 % par rapport au premier trimestre 2017.

Les résultats contributifs au Groupe BPCE sont différents de ceux publiés par Natixis. Pour une analyse plus détaillée des métiers et des résultats de Natixis, merci de vous reporter au communiqué de presse de Natixis que vous trouverez en ligne sur www.natixis.com.

3.1.4 Assurance : un bon niveau de rentabilité maintenu

Le pôle Assurance de Natixis est intégré dans la Banque de proximité et Assurance.

• Résultats financiers

Le **produit net bancaire** s'établit à 204 millions d'euros pour le premier trimestre 2018, en hausse de 7,7 %, porté à la fois par l'Assurance vie et la Prévoyance. Cela correspond à un chiffre d'affaires en croissance de 6 % sur un an à 3,5 milliards d'euros (hors traité de réassurance avec CNP).

Les **frais de gestion** s'établissent à 118 millions d'euros¹³ pour le premier trimestre 2018, en hausse de 8,5 % par rapport au premier trimestre 2017, due notamment à une hausse de 5 millions d'euros de la C3S (contribution sociale de solidarité des sociétés). Hors impact de cette taxe, l'augmentation des frais de gestion est de 5 % en ligne avec le développement de l'activité.

Le **résultat brut d'exploitation** augmente de 6,7 % pour le premier trimestre 2018 et s'élève à 86 millions d'euros¹³.

Après retraitement de l'impact de l'IFRIC 21 et hors éléments non économiques et exceptionnels :

- Le **résultat avant impôt** s'établit à 103 millions d'euros pour ce premier trimestre, en hausse de 7,7 %;
- Le **coefficient d'exploitation** s'améliore de 0,8 point, à 50,9 % pour le premier trimestre 2018.

Après prise en compte des éléments exceptionnels et annulation du retraitement de l'impact de l'IFRIC 21, le **résultat avant impôt publié** s'élève à 89 millions d'euros pour le premier trimestre 2018, en hausse significative de 37,4 % par rapport au premier trimestre 2017.

Les résultats contributifs au Groupe BPCE sont différents de ceux publiés par Natixis. Pour une analyse plus détaillée des métiers et des résultats de Natixis, merci de vous reporter au communiqué de presse de Natixis que vous trouverez en ligne sur www.natixis.com.

3.1.5 Autres réseaux

Le pôle Autres réseaux est constitué principalement par Crédit Foncier, Banque Palatine et BPCE International.

- **Crédit Foncier**

Le Crédit Foncier affiche une production totale de 2,2 milliards de crédits, en baisse moins marquée que celle enregistrée par le marché. Le financement immobilier des particuliers reste le principal contributeur, avec 1,6 milliard d'euros.

Parallèlement, le Crédit Foncier connaît une baisse graduelle de ses encours de crédit qui s'élevaient ainsi à 77,7 milliards d'euros au 31 mars 2018 contre 80,7 milliards d'euros au 31 mars 2017.

Dans un contexte de taux bas durables et de forte concurrence, le **produit net bancaire** baisse de 15,8 % en raison, notamment, de l'impact sur la marge nette d'intérêt des remboursements anticipés élevés intervenus depuis 2015 ainsi que des renégociations des trimestres passés. Le Crédit Foncier poursuit par ailleurs sa politique de réduction significative des coûts. Ainsi pour ce premier trimestre 2018, les **frais de gestion** sont en baisse de 13,8 %. Ainsi, la contribution du Crédit Foncier au résultat avant impôt du groupe après retraitement de l'impact de l'IFRIC 21 s'élève à 22 millions d'euros, en baisse de 19,8 % par rapport au premier trimestre 2017.

- **Banque Palatine**

L'encours de crédit moyen augmente passant de 8,2 milliards d'euros au premier trimestre 2017 à 8,7 milliards d'euros au premier trimestre 2018. L'encours d'épargne est en légère augmentation sur la période, s'élevant à 16,7 milliards d'euros au 31 mars 2018.

La contribution de Banque Palatine au résultat avant impôt du groupe après retraitement de l'impact de l'IFRIC 21 s'élève à 25 millions d'euros pour ce premier trimestre 2018, soit une augmentation de 19,1 %.

- **BPCE International**

BPCE International regroupe les filiales internationales du Groupe BPCE hors Natixis.

L'encours de crédit s'élève à 5,0 milliards d'euros au 31 mars 2018 (contre 5,5 milliards d'euros au 31 mars 2017). L'encours d'épargne de 5,0 milliards d'euros est stable sur la période.

La contribution de BPCE International au résultat avant impôt du groupe après retraitement de l'impact de l'IFRIC 21 est positive pour ce premier trimestre 2018, s'établissant à 14 millions d'euros. Elle est en forte hausse par rapport au premier trimestre 2017 qui intégrait une dotation de provisions complémentaires sur les portefeuilles de crédits en Tunisie.

3.2 Gestion d'actifs : Forte dynamique de croissance avec un résultat brut d'exploitation en hausse de 34 % malgré un effet change défavorable

Le pôle Gestion d'Actifs regroupe les activités de Gestion d'actifs et de Gestion de fortune de Natixis.

- **Résultats financiers**

Le **produit net bancaire** s'élève à 777 millions d'euros au premier trimestre 2018, soit une augmentation de 10,3 % (+ 20,2 % à change constant) par rapport au premier trimestre 2017.

Les **frais de gestion** s'établissent à 528 millions d'euros au premier trimestre 2018, soit une hausse de 1,9 % (+ 10,5 % à change constant) en ligne avec le développement de l'activité par rapport au premier trimestre 2017.

Le **résultat brut d'exploitation** s'établit à 248 millions d'euros au premier trimestre 2018, soit une augmentation de 33,8 % (+ 47,8 % à change constant) par rapport au premier trimestre 2017.

Après retraitement de l'impact de l'IFRIC 21 :

- Le **résultat avant impôt** s'établit à 253 millions d'euros sur le trimestre, en hausse de 27,4 % par rapport au premier trimestre 2017 ;
- Le **coefficient d'exploitation** s'améliore de 5,7 points au premier trimestre 2018, à 67,5 % (6,0 points à change constant) ;
- Le **ROE normatif** augmente de 2,5 points à 14 %.

Après annulation du retraitement de l'impact de l'IFRIC 21, le **résultat avant impôt publié** ressort à 248 millions d'euros au premier trimestre 2018, en hausse significative de 27,2 % par rapport au premier trimestre 2017.

Les résultats contributifs au Groupe BPCE sont différents de ceux publiés par Natixis. Pour une analyse plus détaillée des métiers et des résultats de Natixis, merci de vous reporter au communiqué de presse de Natixis que vous trouverez en ligne sur www.natixis.com.

3.3 Banque de Grande Clientèle : accélération de la création de valeur

Le pôle Banque de Grande Clientèle regroupe les activités de Global markets et de Global finance & Investment banking de Natixis.

- **Résultats financiers**

Le **produit net bancaire** s'établit à 938 millions d'euros au premier trimestre 2018, en baisse de 3,3 % par rapport au premier trimestre 2017 mais en hausse de 1,3 % à change constant et 5 % hors CVA/DVA et à change constant, comparé à une base élevée au premier trimestre 2017 du fait notamment de l'activité Global Markets.

Les **frais de gestion** s'établissent à 562 millions d'euros¹⁴ au premier trimestre 2018, soit une baisse de 0,8 % par rapport au premier trimestre 2017 (+2,3 % à change constant).

Le **résultat brut d'exploitation** s'établit à 376 millions d'euros¹⁴ au premier trimestre 2018, soit une diminution de 6,9 % par rapport au premier trimestre 2017 (stable à change constant, et en augmentation de 10 % hors CVA/DVA et à change constant).

Le **coût du risque**, à 29 millions d'euros au premier trimestre 2018 reste stable sur la période.

Après retraitement de l'impact de l'IFRIC 21 et hors éléments non économiques et exceptionnels:

- Le **résultat avant impôt** au premier trimestre 2018 ressort à 376 millions d'euros, en baisse de 7,2 % ;
- Le **coefficient d'exploitation** augmente de 2.0 points au premier trimestre 2018, à 57,5 % (1,2 point à change constant) ;
- Le **ROE normatif** augmente de 1 point à 17 %.

Après prise en compte des éléments exceptionnels et annulation du retraitement de l'impact de l'IFRIC 21, le **résultat avant impôt publié** ressort à 352 millions d'euros au premier trimestre 2018, en baisse de 6,8 % par rapport au premier trimestre 2017.

Les résultats contributifs au Groupe BPCE sont différents de ceux publiés par Natixis. Pour une analyse plus détaillée des métiers et des résultats de Natixis, merci de vous reporter au communiqué de presse de Natixis que vous trouverez en ligne sur www.natixis.com.

¹⁴ Hors éléments non économiques et exceptionnels (se reporter à la note méthodologiques à la fin de ce communiqué)

ÉLÉMENTS NON ÉCONOMIQUES ET EXCEPTIONNELS DU PREMIER TRIMESTRE 2018

En millions d'euros

	T1-2018	T1-2017 pf
	Résultat net part du groupe	Résultat net part du groupe
Éléments non économiques de nature comptable	- 3	- 7
Réévaluation des actifs associés aux titres super subordonnés en devises (Hors métiers)	- 3	- 7
Cessions de participations non stratégiques et d'actifs en gestion extinctive (Hors métiers)		- 1
Cession d'actifs internationaux en gestion extinctive		- 1
Coûts de transformation et de restructuration (Métiers /Hors métiers)	- 26	- 24
Dépréciation des écarts d'acquisition et divers		- 9
Dépréciation d'écarts d'acquisition et gains ou pertes sur autres actifs (Hors Métiers)		- 9
Total de l'impact des éléments non économiques et exceptionnels	- 29	- 41

Des informations plus complètes sur les comptes sont disponibles sur le site www.groupebpce.fr, rubrique Investisseurs / Résultats.

Les résultats trimestriels du Groupe BPCE au 31 mars 2018, arrêtés par le directoire du 4 mai 2018, ont été vérifiés et contrôlés par le conseil de surveillance du 17 mai 2018. Les éléments financiers figurant dans ce communiqué de presse ne sont pas audités.

Précisions méthodologiques

Présentation des résultats trimestriels pro forma

L'information sectorielle est modifiée à compter du T4-17 en cohérence avec la présentation des lignes métiers dans le plan stratégique 2018-2020.

Les métiers Assurance de Natixis (assurance vie, prévoyance, ADE et dommages) auparavant reportés dans le pôle Epargne sont désormais rattachés à la Banque de proximité. Le pôle Epargne devient le pôle Gestion d'actifs.

Les trimestres antérieurs ont été retraités en conséquence.

A compter du 1er janvier 2018, le Groupe BPCE applique la norme IFRS 9 Instruments financiers, telle qu'adoptée par l'Union européenne. Le groupe a retenu l'option prévue par la norme de ne pas retraiter les données comparatives des exercices antérieurs. En conséquence, s'agissant des instruments financiers, les données comparatives relatives à l'exercice 2017 présentées en regard des données 2018 resteront établies conformément aux dispositions de la norme IAS 39.

Lors de la publication des résultats du T1-17, le montant comptabilisé au titre de la contribution du groupe au FRU procédait d'une estimation. Suite à la notification du montant définitif de la contribution au T2-17, le montant du FRU pris en compte en frais de gestion au T1-17 a été majoré de 3 millions d'euros. Le montant définitif de la contribution au FRU pour l'exercice 2018 est comptabilisé dans les résultats du T1-18.

Éléments non économiques et exceptionnels

Les éléments non économiques et exceptionnels et le passage du compte de résultat retraité au compte de résultat publié du Groupe BPCE sont détaillés en annexe de la présentation slide show disponible sur le site internet <https://www.groupebpce.fr/Investisseur/Resultats/Presentations-des-resultats>

Retraitement de l'impact IFRIC 21

Les résultats, coefficients d'exploitation et ROE après retraitement de l'impact IFRIC 21 se calculent en prenant en compte ¼ du montant des taxes et contributions relevant de l'interprétation IFRIC 21 pour un trimestre donné ou ½ du montant des taxes et contributions relevant de l'interprétation IFRIC 21 pour un semestre. En pratique, pour le Groupe BPCE, les principales taxes concernées par IFRIC 21 sont la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) et les contributions et prélèvements de nature réglementaire (taxe de risque systémique des banques, contribution pour frais de contrôle de l'ACPR, contribution au Fonds de résolution unique et au Mécanisme de surveillance unique).

Produit net bancaire

La marge nette d'intérêt clientèle hors épargne logement est calculée sur la base des intérêts sur opérations avec la clientèle en excluant les intérêts nets sur l'épargne centralisée (Livret A, Livret Développement Durable, Livret Epargne Logement) ainsi que la variation de la provision épargne logement. Les intérêts nets sur épargne centralisée sont assimilés à des commissions.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à l'agrégation des "charges générales d'exploitation" (telles que présentées dans le document de référence, note 6.6 en annexe des comptes consolidés du Groupe BPCE) et des "dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles".

Coût du risque

Le coût du risque est exprimé en points de base et mesure le niveau de risque par pôle métier, en pourcentage du volume des encours de crédit ; il est calculé en rapportant la dotation nette au titre du risque de crédit de la période aux encours bruts de crédits à la clientèle début de période.

Performance des métiers mesurée en Bâle III

Le **ROE comptable du Groupe BPCE**, correspond au rapport entre les éléments suivants :

- Résultat net part du groupe retraité de la charge d'intérêt des TSS classés en capitaux propres et des éléments non économiques et exceptionnels
- Capitaux propres part du groupe retraités des TSS classés en capitaux propres et des gains et pertes latents

Les **ROE normatifs des métiers** correspondent au rapport entre les éléments suivants

- Résultat net part du groupe contributif du métier, diminué de la rémunération (calculée au taux normatif de 2 %) de l'excédent des capitaux propres par rapport aux fonds propres normatifs et retraité des éléments non économiques et exceptionnels
- Fonds propres normatifs ajustés des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles relatives au métier
- L'allocation de fonds propres normatifs aux métiers du Groupe BPCE est réalisée sur la base de 10,5 % des risques pondérés moyens en Bâle III

Solvabilité

Les **fonds propres Common Equity Tier 1** sont déterminés conformément aux règles CRR / CRD IV applicables ; les fonds propres non phasés sont présentés sans application des mesures transitoires. Les **fonds propres additionnels de catégorie 1** tiennent compte des émissions subordonnées devenues non éligibles plafonnées au taux de phase-out en vigueur.

Le calcul du **ratio de levier** s'effectue selon les règles de l'Acte délégué publié par la Commission Européenne le 10 octobre 2014, sans mesures transitoires. Les opérations de financement sur titres traitées avec des chambres de compensation sont compensées en application des principes posés par IAS 32, sans prise en compte des critères de maturité et devises.

Capacité totale d'absorption des pertes

Le montant des passifs éligibles au numérateur du TLAC (capacité d'absorption des pertes) est déterminé selon notre interprétation de la Term Sheet publiée par le FSB le 09/11/2015 "Principles on Loss-absorbing and Recapitalisation Capacity of G-SIBs in Resolution".

Ce montant se compose des 4 éléments suivants :

- Fonds propres Common Equity Tier 1 conformément aux règles CRR / CRD IV applicables
- Fonds propres additionnels de catégorie 1 conformément aux règles CRR / CRD IV applicables
- Fonds propres de catégorie 2 conformément aux règles CRR / CRD IV applicables
- Passifs subordonnés non reconnus dans les fonds propres cités précédemment et dont la maturité résiduelle est supérieure à 1 an, à savoir : la part des instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1 non reconnus en fonds propres (ie, pris dans le phase-out) ; la part de la décote prudentielle des instruments de fonds propres de catégorie 2 d'une maturité résiduelle supérieure à 1 an ; le montant nominal des titres senior non préférés d'une maturité supérieure à 1 an

Les montants éligibles diffèrent quelque peu des montants retenus pour le numérateur des ratios de solvabilité ; ces montants éligibles sont déterminés selon les principes de la Term Sheet du FSB du 09/11/2015.

Liquidité

Les réserves de liquidité totales comprennent :

- Les actifs éligibles banques centrales incluent : les titres éligibles BCE non éligibles LCR pris pour leur valorisation BCE après haircut BCE, les titres retenus (titrisations et covered bonds) disponibles et éligibles à la BCE pris pour leur valorisation BCE après haircut BCE et les créances privées disponibles et éligibles au refinancement en banques centrales (BCE et Fed), nets des refinancements banques centrales.
- Les actifs éligibles LCR constituant la réserve LCR du groupe pris pour leur valorisation LCR.
- Les liquidités placées auprès des banques centrales (BCE et Fed), nettes des dépôts des Money Market Funds US et auxquelles est ajoutée la monnaie fiduciaire.

Le refinancement court terme correspond aux refinancements de maturité initiale inférieure ou égale à 1 an et les tombées court terme du moyen-long terme correspondent aux tombées intervenant jusqu'à 1 an des refinancements de maturité initiale supérieure à 1 an.

Le ratio CERC (coefficient emplois/ ressources clientèle) du groupe est déterminé comme le rapport entre, au numérateur, les prêts à la clientèle et la centralisation des livrets réglementés et, au dénominateur, les dépôts de la clientèle. Le périmètre de calcul exclut la SCF (Compagnie de Financement Foncier, société de crédit foncier du groupe). Ces éléments sont issus du bilan comptable du groupe après mise en équivalence des entités d'assurance. Les dépôts de la clientèle présentent les ajustements suivants :

- Ajout des émissions placées par les réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne auprès de la clientèle et de certaines opérations effectuées avec des contreparties assimilables à des dépôts clients
- Retrait des dépôts à court terme de certaines clientèles financières collectés par Natixis dans le cadre de ses activités d'intermédiation.

Encours de crédit et d'épargne

Les retraitements effectués pour le passage des encours comptables aux encours de gestion de crédit et d'épargne sont les suivants :

- Encours d'épargne : les encours de gestion excluent de leur périmètre les dettes représentées par un titre (bons de caisse ou bons d'épargne)
- Encours de crédit : les encours de gestion excluent de leur périmètre les titres assimilés à des prêts et créances sur clientèle et autres titres assimilés à de l'activité financière

À propos du Groupe BPCE

Le Groupe BPCE, deuxième groupe bancaire en France, s'appuie sur deux réseaux de banques commerciales coopératives, autonomes et complémentaires : celui des 14 Banques Populaires et celui des 16 Caisses d'Épargne. Dans le domaine du financement de l'immobilier, il s'appuie également sur le Crédit Foncier. Il est un acteur majeur de la gestion d'actifs, de l'assurance, de la banque de grande clientèle, et des services financiers spécialisés avec Natixis. Le Groupe BPCE compte 31 millions de clients et 106 500 collaborateurs ; il bénéficie d'une large présence en France avec 7 800 agences et 9 millions de sociétaires.

Contacts presse Groupe BPCE

Anne-Laure Declaye : 01 58 40 61 79
Lina Mestari : 01 58 40 59 26
mail : presse@bpce.fr

Relations investisseurs Groupe BPCE

Roland Charbonnel : 01 58 40 69 30
Evelyne Etcheverry : 01 58 40 57 46
mail : bpce-ir@bpce.fr



groupebpce.fr